

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est d'obtenir la certification du DEJEPS DPTR

Plus précisément la formation a pour objectif d'apporter au futur professionnel, les bases théoriques et pratiques indispensables à l'acquisition des compétences reconnues par le diplôme.

- Concevoir un projet d'action
- Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action
- Conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative
- Animer en toute sécurité



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- La formation est organisée dans les locaux de la salle Saint Léger, 102 rue de la Fontaine Saint Léger 60600 Agnetz
- Toutes les salles sont équipées de chaises et de tables ainsi que d'un tableau blanc et d'un vidéoprojecteur.
- Les locaux sont au premier étage. Le site est accessible en transport en commun. Des parkings pour stationner sont situés à proximité.
- Chaque stagiaire reçoit un livret de formation qui récapitule les informations utiles au bon déroulement de la formation.

LES MOYENS D'ENCADREMENT

- Un livret de formation est remis à chaque participant ainsi que le règlement intérieur,
- La formation est organisée en alternance entre cours en organisme de formation et mise en situation professionnelle en structure d'accueil,
- Un suivi individuel des stagiaires en entreprise est effectué pour permettre une parfaite coordination de l'apprentissage théorique et pratique,
- Des apports théoriques appuyés par des études de cas, jeux de rôles, mise en situation sont proposés tout au long de la formation, Des mises en situation avec débriefing,
- L'animation est basée sur une pédagogie active faisant appel à la participation des stagiaires avec des travaux individuels et/ou en groupe. Elle s'appuie en particulier sur l'alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques en lien avec les situations professionnelles des apprenants,
- Séances de formation en salle, études de cas concrets, mises en situation pratique et pédagogique, travaux dirigés.

PREREQUIS POUR ENTRER EN FORMATION

- **Le PSC 1 ou équivalent et son éventuelle attestation de formation continue**
- **Être titulaire d'un BPJEPS ou d'un diplôme de niveau 4 (Bac) ou équivalent**
- **Avoir une expérience significative dans le domaine de l'animation ou du sport (En général, une expérience de 6 mois minimum est demandée)**

DURÉE DE LA FORMATION

707 heures en centre de formation

Date de début de formation :

30/09/2024

Date de fin de la formation :

16/12/2025

MOYENS DE SUIVI DE L'EXECUTION

Le suivi de l'exécution de l'action se fait à l'aide de feuilles de présence émargées par les stagiaires. Elles sont signées par demi-journée par les stagiaires et le formateur, l'objectif étant de justifier de la réalisation de la formation.

En structure d'alternance (Employeur), les feuilles de présence sont signées par les stagiaires et le maître d'apprentissage et/ou le tuteur.

L'appréciation des résultats se déroule tout au long de la formation avec différents outils :

- Mises en situation
- Analyse de cas
- Examens blancs

MOYENS D'APPRECIATIONS DES RESULTATS

Le diplôme sera délivré par la DRAJES aux stagiaires ayant validé en contrôle continu toutes les UC qui sont au nombre de 4.

Un rattrapage est proposé pour chaque UC.

Les épreuves du DEJEPS DPTR – sont évaluées par une commission d'évaluation de deux personnes.

EQUIVALENCES DES UC 1 et 2

- Les UC1 et 2 sont communes et transversales à tous les autres diplômes DEJEPS. Si vous êtes déjà titulaire d'un DEJEPS autre que celui engagé, vous obtenez automatiquement l'équivalence des UC 1 et 2 du « DEJEPS DPTR ».

Acceptation du candidat

Signature